

CONTRAT DOCTORAL à pourvoir :

LA BANQUE D'INDOCHINE ET LA PIASTRE, DES ORGANES POLITIQUES AU SERVICE D'UN PROJET COLONIAL

L'université de Lille propose un contrat doctoral à compter de septembre 2025. L.a.e doctorant.e dépendra du Clersé, Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques. Elle/il effectuera une thèse en économie institutionnelle, dans une perspective pluridisciplinaire, et travaillera sur l'importance de la monnaie dans le processus de colonisation de « l'Indochine française ».

Résumé :

Le projet de recherche met l'accent sur les liens entre les formes de monnaies et les dynamiques sociales. La démarche adoptée repose sur le dialogue entre un terrain, la péninsule indochinoise à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, et l'institutionnalisme monétaire. Le mouvement de colonisation transforme des territoires au profit de la métropole et la banque d'Indochine, une banque privée créée en 1875 pour émettre une nouvelle monnaie, est un dispositif socio-technique essentiel au processus de colonisation. Un double objectif anime le travail de recherche proposé : produire des connaissances sur « l'Indochine », sur la monnaie en tant qu'institution et comprendre plus finement l'importance de la monnaie dans les processus de changement social ; interroger la dynamique d'élaboration théorique, l'abduction. En d'autres termes, l.a.e doctorant.e devra répondre à la question suivante : en quoi la piastre sert l'ordre économique colonial articulé au pouvoir colonial ?



Profil recherché :

Masterant.e en sciences sociales (économie institutionnelle, histoire, sciences politiques, sociologie, anthropologie). Elle.il devra être intéressé.e par :

- Les questions économiques, plus particulièrement l'histoire économique, dans une perspective pluridisciplinaire.
- Les questions théoriques, monter en abstraction à partir d'un terrain pour éclairer d'autres terrains.
- Un travail aux archives.
- Se rendre au Vietnam pour une, voire plusieurs missions de quelques mois.

Dans la mesure où les documents étaient généralement rédigés en français pendant la période coloniale, l.a.e candidat.e devra posséder le français.

Contrat proposé :

Un contrat doctoral. Il débutera en septembre 2025 pour une période de 3 ans.

La rémunération brute est fixée à 2200 euros/mois pour 2025 et de 2300 euros/mois à compter de 2026.

La.e doctorant.e sera obligatoirement basé.e à Lille.

Déposer la candidature :

La candidature devra être envoyée à Pierre Alary (pierre.alary@univ-lille.fr) avant le 20 avril 2025.

Elle comportera :

- Pour les masterant.e.s (M2 recherche), un CV, une copie du mémoire de M1, le relevé de notes du M1 et du S3, et une lettre (500 mots) où l'intérêt pour le projet apparaît clairement.
- Pour les diplômé.es (M2 recherche), un CV, une copie du mémoire de M2, le relevé de notes du M1 et du M2 et une lettre (500 mots) où l'intérêt pour le projet apparaît clairement.

Les candidat.e.s préselectionné.e.s sur dossier seront auditionné.e.s entre le 5 et le 8 mai en présentiel ou à distance.

La.e candidat.e retenu.e sera ensuite auditionné.e, par une commission composée de membres du Clersé, le 13 mai 2025 à Lille.



Détail du projet de recherche :

Le premier objectif de ce travail est conceptuel et cherche à comprendre l'importance de la monnaie dans les processus de socialisation. Le cadre théorique de l'école de la Régulation (Boyer & al., 2023) et plus particulièrement l'institutionnalisme monétaire, délimite les contours de ce projet. La monnaie est une institution fondamentale à la construction du corps social (Orléan, 2003) et, si la monnaie est universelle, chaque mode de socialisation dispose d'une forme de monnaie (Servet & al., 2016). En d'autres termes, si la monnaie est universelle, la monnaie des économies capitalistes contemporaines ne l'est pas - « *à tout social différent monnaie différente* » (Orléan, 2003, p. 33) - et théoriser les liens entre une forme de monnaie et un mode d'organisation sociale est au centre des recherches proposées. Dans cette perspective, la monnaie est difficilement compréhensible dans un cadre monodisciplinaire et les apports des autres sciences sociales nourrissent cette approche. L'histoire car, selon Passeron (1991), l'économie est une discipline historique : « *Une discipline est historique dès que ses énoncés ne peuvent, lorsqu'il s'agit de dire le vrai ou le faux, être désindexés du contexte dans lequel sont prélevées les données* » (Labrousse, 2023, p.19). Les données historiques doivent être analysées à l'aune du contexte dans lequel elles sont produites. Les interpréter par le prisme de représentations propres à l'environnement social différent de celui dans lequel elles sont produites biaise l'analyse et l'interprétation ne traduit pas le fait comme il était. De plus, la période étudiée est révolue et l.a.e doctorant.e travaillera sur des sources conservées et archivées pour l'essentiel. L'approche retenue se nourrit également des analyses sociologiques et anthropologiques. Par exemple, les travaux de Benjamin Lemoine et de Quentin Ravelli (2019), en sociologie, mettent en lumière l'influence, sur la politique monétaire, des idéologies et des dogmes. Ces mécanismes peuvent permettre de comprendre comment les agents de la Banque d'Indochine, issus des milieux financiers, ont créé un cadre réglementaire propre à l'imaginaire du capitalisme colonial. Dans un autre registre, l'anthropologie (Tappe, 2007) est également féconde pour comprendre comment les peuples indochinois se sont approprié la piastre. La manière de compter, par exemple, est spécifique à une monnaie et impacte les dynamiques économiques (Mitchell & Mickel, 1999).

Le deuxième objectif rebondit directement sur le premier. Si la dimension conceptuelle de ce travail est fondamentale, la réflexion théorique ne prend pas corps en apesanteur. Elle repose sur l'observation et elle intègre les mécanismes d'ajustements théoriques dans la mesure où le « *monde doit être étudié comme un processus d'évolution* » (Labrousse, 2023, p. 19). Il ne se reproduit jamais à l'identique, l'incertitude est radicale et les lois de transformations se recomposent en permanence. Ainsi, pour



comprendre les sociétés, la théorie doit intégrer une méthode qui ne préserve pas les invariants et qui incorpore la diversité. Le mouvement social est perpétuel (Ponsot & Rocca, 2013), il n'est pas une anomalie, au contraire, il est irréductible et structure le réel (Théret, 2008). Comme les dynamiques économiques sont socialement situées (versus universelles), la théorie doit expliquer la diversité dans l'espace et dans le temps. La démarche abductive est donc centrale dans la mesure où elle noue un dialogue entre un cadre théorique et l'observation pour réajuster le cadre aux spécificités du terrain.

Le troisième objectif met l'accent sur la production de connaissances. Les dynamiques monétaires au début de la période coloniale en Indochine sont assez peu étudiées en général. Des auteurs (Gonjo, 1993 ; Meuleau 1990) analysent les premiers pas de l'histoire de la piastre, mais les travaux académiques sur le sujet sont assez rares.

Le terrain de recherche :

La colonisation de « l'Indochine » débute au milieu du XIX^e siècle et prend corps sur plusieurs décennies. L'emprise coloniale commence au sud de l'actuel Vietnam et, progressivement, s'étend sur plusieurs royaumes pour créer trois « pays », le Vietnam (Cochinchine, Annam et Tonkin), le Cambodge et le Laos. Les entités colonisées battaient déjà monnaie dans un environnement pluri-monnaire. Les monnaies provenaient des royaumes voisins, de Chine, des colonies anglaises, portugaises ou néerlandaises. Elles étaient pesées ou frappées et plusieurs métaux, le zinc, le cuivre, le laiton et l'argent (Gonjo, 1999) les composaient. Les monnaies s'inscrivent dans les dynamiques d'échanges au long cours (argent), dans les circuits fiscaux, dans quelques échanges quotidiens et dans des pratiques liées à des processus de socialisation extra-économiques. En général la valeur faciale des monnaies est relativement importante et, en dehors de quelques « centres urbains », l'essentiel de la population ne les utilise pas au quotidien. Les « Indochinois », des paysans pour l'essentiel, produisent pour assurer directement leur reproduction matérielle. En résumé, les échanges réguliers de biens s'opèrent surtout dans les petits centres urbains, avec les entités voisines (échanges au long cours) et ils sont souvent liés aux circuits fiscaux.

Les rivalités entre la France et l'Angleterre, deux projets impériaux (Cogneau, 2023), et leurs appétits pour les ressources naturelles ont structuré la pensée coloniale et les stratégies d'occupation. Elles étaient militaires et civiles et ont dessiné des institutions suprématistes au nombre desquelles figure la monnaie coloniale.

Le parlement français est favorable à l'expansion coloniale, mais ne veut pas engager les dépenses nécessaires à « l'effort colonial ». Les territoires colonisés doivent financer leur propre colonisation



comme le démontre, en contestant les hypothèses et la démarche empruntée par Jacques Marseille (2005), « L'Empire Bon Marché » (Cogneau, 2023). La Banque d'Indochine a le monopole du monnayage à partir du métal qu'elle achète sur les marchés mondiaux (Meuleau, 1990). Elle garantit un titre (processus de confiance) mais la valeur faciale est supérieure à la valeur du métal qu'elle contient. Cette stratégie permet de financer, pour partie, les investissements publics coloniaux que la métropole ne voulait pas assurer. Par ailleurs, avant l'occupation française, les pouvoirs précoloniaux contrôlaient les circuits de l'argent (le métal), liés aux échanges au long cours, et taxaient les commerçants. Les nouvelles règles fiscales privent lesdits pouvoirs de ressources et, parallèlement, offrent aux commerçants de nouveaux circuits monétaires. La piastre, constituée d'argent, est facilement intégrée aux circuits des échanges au long cours et ainsi les systèmes de paiement traditionnels sont contournés. De plus, comme la piastre éteint la dette fiscale, tous les contribuables la recherchent et l'activité des commerçants occupe une place centrale à ce titre. Ils achètent des produits locaux destinés au commerce au long cours (opium, benjoin) et approvisionnent ainsi les foyers en monnaie fiscale. L'impôt direct transforme insidieusement les rapports de forces et offre aux commerçants un statut qu'ils n'avaient pas auparavant. Ils organisent les supports de circulation de la nouvelle fiscalité et deviennent des acteurs essentiels. Ainsi, les impôts directs et indirects en piastre sont imposés et les commerçants organisent des circuits monétaires nécessaires à la fiscalité. Pour faire face à ces nouveaux besoins, les commerçants diffusent des piastres et mettent en place les supports de la fiscalité indirecte. Ils jouent un rôle central, ils s'élèvent dans la hiérarchie locale et relaient le mouvement de colonisation.

Bibliographie :

BOYER R., CHANTEAU J-P., LABROUSE A., & LAMARCHE T., (dir.), (2023), *Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs*, Paris : Dunod.

COGNEAU D., (2023), *Un empire bon marché. Histoire et économie politique de la colonisation française, XIXe -XXIe siècle*, Paris, Seuil, Coll. « Eco-Histoires », 500 p.

GONJO Y., (1993), *Banque coloniale ou Banque d'affaires. La Banque de l'Indochine sous la III^e République*. Paris, Comité pour l'Histoire Économique et Financière de la France.

LABROUSSE A., (2023), La théorie de la régulation comme matrice heuristique. In Boyer R., Chanteau J-P., Labrousse A. & Lamarche, T., (dir.), *Théorie de la régulation Un nouvel état des savoirs*. (p. 19 -27). Dunod.
<https://doi.org/10.3917/dunod.boyer.2023.01.0019>.



LEMOINE B. & RAVELLI Q., (2019) . Ce que la financiarisation fait aux classes sociales. *Savoir/Agir*, N° 48(2), 65-77. <https://doi.org/10.3917/sava.048.0065>.

MARSEILLE J., (2005), *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 535 p.

MEULEAU M., (1990), *Des pionniers en Extrême-Orient : La Banque de l'Indochine, 1875-1975*, Paris, Fayard.

MITCHELL T-R. & MICKEL A-E., (1999), *The Meaning of Money: An Individual-Difference Perspective*. The Academy of Management Review, Vol. 24, No. 3, pp. 568-578 (11 pages)

ORLEAN A., (2003), « La monnaie, opérateur de totalisation », *Journal des anthropologues*, 90-91, URL: <http://journals.openedition.org/jda/2331>; DOI: <https://doi.org/10.4000/jda.2331>

PASSERON J-C., (1991), *L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, « Essais et Recherches ».

ORLEAN A., (2003), « La monnaie contre la marchandise », *L'Homme*, 162, avril-juin, URL: <http://journals.openedition.org/lhomme/155>; DOI: <https://doi.org/10.4000/lhomme.155>

PONSOT J.-F, ROCCA M., (2013), « Le renouvellement de la pensée économique durant la crise des années 1930. Le découplage théorie économique / politique économique », *Revue de la régulation*, n° 13, URL : <http://journals.openedition.org/regulation/10229> , DOI : <https://doi.org/10.4000/regulation.10229>

SERVET J.-M. , THERET B. & YILDIRIM Z., (2016), « Universalité du fait monétaire et pluralité des monnaies. De la confrontation coloniale à la rencontre des sciences sociales », in *Théories françaises de la monnaie*, (Eds.) ALARY P., BLANC J., DESMEDT L. & THERET B., Paris, Presses Universitaires de France, pp. 185-234. DOI : 10.3917/puf.there.2016.03.0185. URL : <https://www.cairn.info/theories-francaises-de-la-monnaie-9782130731474-page-185.htm>

TAPPE, O., (2007), « A new banknote in the People's Republic : the iconography of the Kip and ideological transformations in Laos, 1957-2006 », *Internationales Asienforum*, n° 1-2, pp. 87-108.

THERET B., (Eds.), (2007), « Crises monétaires d'hier et d'aujourd'hui », volume 2 in *La monnaie dévoilée par ses crises* », Paris, Éditions de l'EHESS, 510 p.

THERET B., (2008), « Les trois états de la monnaie. Approche interdisciplinaire du fait monétaire », *Revue économique*, vol. 59, pp. 813-841. DOI : 10.3917/reco.594.0813. URL : <https://www.cairn.info/revue-economique-2008-4-page-813.htm>

